

Au secours:dissert: le role du pouvoir executif....

Par **pablotte62**, le **02/02/2006** à **16:39**

Bonjour, je suis embettée, je dois rendre une dissert vendredi mais le sujet m'est trop complexe...j'ai du mal à cibler ce que l'auteur du sujet attend de moi...

le sujet est: "le role du pouvoir executif pour les rédacteurs de la constitution de 1958"....

J'ai pensé à ce plan:

I) Les problèmes de réformes constitutionnelles en 1958

A) Les maux de l'ancienne constitution

1) Absence d'une majorité parlementaire véritable

2) Insuffisance des moyens juridiques de l'exécutif.

3) La médiatisation des rapports entre le gouvernement et l'opinion publique

B) Les remèdes pour pallier à cette constitution

1) le réforme électorale

2) le rationalisation du parlementarisme

3) Le changement du mode de désignation du président de la république.

II) Préparation et adoption de la constitution.

A) les influences des rédacteurs

1) Le retour au pouvoir de De Gaulle

2) Influences des écritures constitutionnelles précédentes

3) Les idées de Michel Debret

B) La loi constitutionnelle du 3 juin 1958

1) Un problème de technique constitutionnelle

2) Un problème de légitimité publique

3) Certaines conditions à respecter (de forme et de fond)

Qu'en pensez vous? j'ai vraiment besoin de votre avis pour savoir si je suis hors sujet oops oops not found or type u

Merci beaucoup d'avance....

Astrid

Par **Yann**, le **02/02/2006** à **17:09**

Je ne pense pas que tu sois véritablement hors sujet. Mais j'ai quelques remarques à apporter.

D'abord, je mettrais les maux des anciens système dans l'intro, afin de concentrer le devoir

sur réellement ce que la nouvelle constitution apporte.
Ensuite, tes parties ne ciblent pas suffisamment le sujet dans leur formulation, elles me semblent trop générales. Essaie de bien montrer que tu réponds à la question: "Quel rôle les rédacteurs de la constitution ont donné à l'exécutif?".

Par **pablotte62**, le **02/02/2006** à **21:20**

merci beaucoup pour ta reponse,c'est tres sympas mais j'ai peut etre une autre idee,si tu veux bien me dire ce que tu en penses

I-L'elaboration de la Constitution du 4 Octobre 1958....

A-les conditions d'elaborations de la Constitution

1-les conditions historiques de l'elaboration de la Constitution

une assemblee sans majorite

une assemblee impuissante

evolution de l'opinion publique

investiture du General De Gaulle

2-Les conditions juridiques de l'elaboration de la Constitution

procedure de revision de la Constitution du 27 octobre 1946

procedure normale de revision

revision de l'article 90

les conditions de forme

les conditions de fond

B-les influences des redacteurs

1-le retour au pouvoir du General De Gaulle

2-influences des ecritures Constitutionnelles precedentes

3-les idees de Michel Debret

II-...la procedure suivie et son application

A-la procedure d'elaboration

1-l'etablissement de l'avant-projet gouvernemental

les organismes

les diverses contributions individuelles

2-la methode iterative

l'examen par le gouvernement

l'examen par le conseil d'Etat

l'examen du projet definitif

b-l'adoption de la Constitution

1-le referendum du 28 sept 1958

signification juridique

signification politique

2-la mise en place des institutions

voila,je pense que ce nouveau plan est beaucoup plus precis et plus developpe mais

justement j'ai peur qu'il soit trop hors-sujet,dis moi ce que tu en penses,
merci d'avance